

## Livret pédagogique du D.U. d'Etudes Françaises en Sciences Humaines et Sociales (D.U. E.F.S.H)

### Calendrier universitaire :

	début des cours	fin des cours	partiels	session de rattrapage
<b>Semestre 1*</b>				
<b>Semestre 2*</b>	Fin janvier	Fin avril	12 <sup>e</sup> semaine de cours en avril	mai

(\*) Ce D.U. est une formation semestrielle *exclusivement* : il doit être validé sur un semestre **au semestre 2**.

<b>Responsable pédagogique :</b> Maud Sérobac : <a href="mailto:maud.serobac@gmail.com">maud.serobac@gmail.com</a>	<b>Responsable administratif :</b> Dominique Brena : 01 40 97 73 34 <a href="mailto:dominique.brena@u-paris10.fr">dominique.brena@u-paris10.fr</a>
--	--

### Présentation de la formation :

Formation linguistique et culturelle semestrielle (30 ECTS) pour étudiants étrangers ayant atteint le niveau C1 du CECRL en langue française et désireux d'atteindre le niveau C2. Ce DU permet la poursuite au sein de l'Université de toutes études universitaires exigeant un niveau linguistique et culturel élevé, spécialement dans le domaine des sciences humaines et sociales.

#### Conditions d'admission :

- Diplômes d'accès:

**Tout diplôme de l'enseignement supérieur acquis dans le pays d'origine** ou un diplôme universitaire de niveau C1, comme le **DU EFC** à Paris Ouest.

- Prérequis linguistique :

Connaissance du français équivalant au niveau du DELF C1 ou au niveau 5 du TCF (test de connaissance du français) ou du TEF (test d'étude du français).

#### Objectifs de la formation :

- Connaissance de la langue française à un niveau élevé : le niveau C2 est le niveau maximal du CECRL et correspond à celui d'un locuteur totalement bilingue.

- Maîtrise des outils méthodologiques universitaires spécifiques aux études dans le domaine des sciences humaines : compte rendu d'article, enquêtes, dossiers, rédaction d'articles académiques, communication dans le cadre de colloques, réalisation de bibliographies commentées, synthèse de documents, présentation de problématiques spécialisées,...

- Connaissance des référents de culture et de civilisation requis dans le domaine des sciences sociales et humaines au sein de l'université française

#### Poursuites d'études possibles :

Ce DU permet la poursuite de toutes études universitaires exigeant un bon niveau linguistique et culturel.

**Charte des examens :**

[http://www.u-paris10.fr/formation/deroulement-des-examens-consultez-la-charte-des-examens-324774.kjsp?RH=for\\_org&RF=1279015478225](http://www.u-paris10.fr/formation/deroulement-des-examens-consultez-la-charte-des-examens-324774.kjsp?RH=for_org&RF=1279015478225)

**Charte du savoir vivre ensemble :**

<http://www.u-paris10.fr/l-universite/charte-du-savoir-vivre-ensemble-551185.kjsp?RH=FR>

**Maquette de la formation :**

	Volume horaire	Coefficient	ECTS
<b>UE Langue et méthodologie</b>	<b>5 h hebdo</b>	<b>4</b>	<b>10,5</b>
<b>Le français dans tous ses états</b>	2 h hebdo	1	3
<b>Méthodologie des travaux universitaires</b>	2 h hebdo	1	3
<b>Travaux pratiques en sciences humaines et sociales</b>	2 h bimensuelle	2	4,5
<b>UE Culture et interculturalité</b>	<b>4h hebdo</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
<b>Littératures, intertextualité, interculturalité</b>	2 h hebdo	1,5	4,5
<b>La France à travers son cinéma</b>	2 h hebdo	1,5	4,5
<b>UE Parcours en sciences humaines et sociales</b>	<b>4 h hebdo + 1 heure de travail personnel</b>	<b>3</b>	<b>10,5</b>
<b>Textes de philosophies en langues françaises</b>	2 h hebdo	1,5	4,5
<b>Pluralité des cultures dans la France d'aujourd'hui</b>	2 h hebdo	1,5	4,5
<b>Participation à un séminaire en sciences humaines et sociales</b>	1h de travail personnel		1,5

**Règles d'obtention du diplôme :**

- Prise en compte de toutes les notes et moyennes générales
- Règle d'attribution des mentions de résultat :
  - 10 à 12/20 : passable
  - 12 à 14/20 : assez bien
  - 14 à 16/20 : bien
  - 16/20 et plus : très bien
- Les EC se compensent
- Une UE est considérée comme acquise lorsque tous les éléments constitutifs ont été suivis et que la moyenne des EC en tenant compte des coefficients est égale ou supérieure à 10.
- UE capitalisables sans limite de temps.
- Tout EC dont la note est égale ou supérieure à 10 est considéré comme définitivement acquis. Toutefois, en cas de réinscription après interruption d'études, seules les UE sont capitalisables, les EC seuls qui ne sont pas inclus dans une UE validée ne sont pas conservés au-delà du semestre autorisé pour la préparation du diplôme.

**Présentation des enseignements et des modalités d'évaluation :**

Pour tous les enseignements, l'évaluation repose sur le contrôle continu, impliquant assiduité (pas plus de 3 absences autorisées pour un EC) et ponctualité (les retards ou les départs anticipés à un EC sont décomptés en conséquence).

La note finale repose sur la moyenne des notes acquises lors du contrôle continu et de la note du partiel de fin de semestre. Le partiel a pour but de vérifier les compétences acquises lors du semestre.

Code/intitulé/volume horaire	<b>3LDFHP01 Le français dans tous ses états : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Emmanuelle Sauvage</b>
Contenu/descriptif	<b>Approfondissement linguistique, métalinguistique et interculturel visant à donner des éléments d'information sur l'histoire de la langue, la linguistique et sémantique françaises, la vie du français dans les espaces francophones.</b>
Compétences visées	<b>Acquérir une connaissance approfondie de la langue française dans sa diversité historique et géographique.</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours.</b>
Contrôle continu	<b>Notes de travail personnel + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>3LDFHP02 Méthodologie des travaux universitaires : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Marie Heimbürger</b>
Contenu/descriptif	<b>Formation à la pratique des travaux universitaires.</b>
Compétences visées	<b>Maîtrise des méthodes propres aux exercices universitaires et consolidation du maniement du français, en particulier écrit.</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours.</b>
Contrôle continu	<b>Notes de travail personnel + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>3LDFHP04 Littératures, intertextualité, interculturalité : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Gilles Louÿs</b>
Contenu/descriptif	<b>Enseignement de littérature générale et comparée portant sur l'intertextualité et l'interculturalité en littérature, notamment à travers les récits de voyage d'hier et d'aujourd'hui ou la littérature postcoloniale dite francophone.</b>
Compétences visées	<b>Savoir décoder une œuvre littéraire contemporaine en la replaçant dans son contexte culturel et esthétique</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignant lors du 1<sup>er</sup> cours.</b>
Contrôle continu	<b>Notes de travail personnel + partiel de 2 heures portant sur un commentaire de texte.</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>La France à travers son cinéma : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Nicolas Thys</b>
Contenu/descriptif	<b>Enseignement sur les codes et l'histoire du cinéma français visant à problématiser une connaissance historique, politique et culturelle de la France et des Français</b>
Compétences visées	<b>Savoir comprendre et analyser des films ou extraits de films portant un regard sur des problématiques historiques et sociales de la France.</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignant lors du 1<sup>er</sup> cours.</b>
Contrôle continu	<b>Notes de travail personnel + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>Textes de philosophie en langue française : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Ilan Moradi</b>
Contenu/descriptif	<b>Approfondissement des problématiques philosophiques françaises contemporaines.</b>
Compétences visées	<b>Savoir analyser des textes philosophiques exigeants pour se réappropriier les problématiques étudiées dans une réflexion personnelle.</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours.</b>
Contrôle continu	<b>Notes de travail personnel + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>Pluralité des cultures dans la France d'aujourd'hui : 24 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Miguel Angel Rodriguez Lizana</b>
Contenu/descriptif	<b>Travail d'enquête ethnologique et de réflexions interculturelles portant à la fois sur la France d'aujourd'hui et sur des pratiques culturelles des pays dont les étudiants sont originaires.</b>
Compétences visées	<b>Savoir analyser une pratique culturelle dans sa dimension ethnologique</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignant lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Notes de travail personnel + partiel de 2 heures</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>3LDFHP08 Travaux pratiques en sciences humaines et sociales : 12 h semestrielles</b>
Enseignant	<b>Maud Sérobac</b>
Contenu/descriptif	<b>Encadrement méthodologique et suivi d'une participation à un séminaire en sciences humaines et sociales</b>
Compétences visées	<b>Savoir comprendre et restituer (dans des compte rendus oraux et écrits) un séminaire visant un public spécialiste en sciences humaines.</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Notes de travail personnel + partiel de 2 heures portant sur un compte rendu critique de document.</b>

Code/intitulé/volume horaire	<b>3LDFHP08 Participation à un séminaire en sciences humaines et sociales au moins 12 h de travail personnel</b>
Enseignant	<b>Maud Sérobac</b>
Contenu/descriptif	<b>Suivi régulier d'un séminaire, à Paris Ouest ou dans d'autres universités ou sur le site Internet du Collège de France sur la base d'une liste communiquée aux étudiants et concernant la littérature, l'histoire, l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, les sciences politiques, ...</b>
Compétences visées	<b>Savoir initier une réflexion personnelle sur une thématique spécialisée choisie par les étudiants.</b>
Textes et bibliographie	<b>Communiqués par l'enseignante lors du 1<sup>er</sup> cours</b>
Contrôle continu	<b>Validation de la participation au séminaire par l'enseignante en charge du séminaire + évaluation du suivi du séminaire dans le cadre de l'EC n°3 de l'UE n°1 : « Travaux pratiques en sciences humaines et sociales »</b>

## Règlement intérieur du F.ET.E

### Règles de validation des cours

#### 1/ Assiduité

Les enseignements de langue et de culture du F.ET.E sont des cours semestriels qui reposent sur le contrôle continu (il ne s'agit pas de cours magistraux) : la participation des étudiants à tous les cours est donc obligatoire. En cas d'absence, pour des raisons qui doivent être motivées, l'étudiant doit informer l'enseignant responsable du cours. Si un étudiant s'absente plus de 3 fois à un cours, celui-ci n'est pas validé. (\*)

#### 2/ Ponctualité

Les étudiants s'engagent à respecter strictement les horaires des cours : aucun retard n'est toléré, aucun départ avant la fin du cours non plus. Des retards répétés et/ ou des sorties prématurées du cours peuvent être décomptés comme une absence pure et simple, et entraînent le risque pour l'étudiant de ne pas valider le cours.

#### 3/ Contrôle continu :

Par contrôle continu, il faut comprendre :

- la participation à toutes les activités, écrites ou orales, demandées par l'enseignant responsable du cours : les travaux demandés (devoirs à la maison ou exposés en classe) doivent être réalisés en respectant les délais fixés par l'enseignant ;
- la participation au partiel de fin de semestre. Si, pour une raison explicitement motivée, un étudiant ne peut participer à ce partiel, il lui est proposé de se présenter au partiel de rattrapage.

#### 4/ Note finale :

La note finale est établie sur la base d'une moyenne entre les notes du contrôle continu et celle du partiel de fin de semestre, selon des règles de calcul qui sont communiquées aux étudiants au début du cours : ce peut être 50/50, 60/40, voire 70/30, en fonction des types de cours.

#### 5/ Sessions de rattrapage :

Le partiel de rattrapage pour le 1<sup>er</sup> semestre a lieu durant les partiels du 2<sup>e</sup> semestre ; le partiel de rattrapage pour le 2<sup>e</sup> semestre a lieu au début du mois de juin.

#### 6/ Utilisation des dictionnaires lors des partiels :

- L'utilisation des dictionnaires bilingues est autorisée pour les cours de langue de niveau 1 et 2 ;
- L'utilisation des dictionnaires unilingues est autorisée pour les cours de langue de niveau 3, 4 et 5 ;
- L'utilisation de tous types de dictionnaires (bi- ou unilingue) est autorisée pour les cours à contenu culturel de tous niveaux.

Par dictionnaire de langue il faut comprendre : dictionnaire papier et dictionnaire électronique à l'exclusion des téléphones et des ordinateurs portables.

**(\*) Tout cas particulier doit être signalé au responsable administratif du F.ET.E, qui en référera au Directeur du F.ET.E, pour prise de décision.**